FONDÉ EN 1893

Vendredi 16 Janvier 1920

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

UN NUMÉRO 10 CENTIMES

LE SÉNAT élit son Bureau

M. Léon BOURGEOIS est élu Président après trois tours de scrutin

Paris, 14 janvier. — Le Sénat a procédé mercredi à l'élection de son bureau.

L'élection des vice-présidents et des secrétaires ne donna lieu qu'à un seul tour de scrutin.

Ont été nommés :

VICE-PRESIDENTS

MM. Boudenoot, 219 voix — Boivin-Champeaux, 218 voix — Régismanset, 200 voix — Bérard, 193 voix.

SECRETAIRES

MM. Maurice Colin, Ordinaire, Reynaud, Lemarie, Hubert, Loubet, Simonet.

QUESTEURS

Sont élus questeurs : MM. Poirson, 240 voix — Ranson, 228 voix — Vieux, 226 voix.

L'élection du Président

L'élection du Président donna lieu à trois tours de scrutin.

Premier tour — 246 votants

M. Léon Bourgeois, 122 voix — M. Dubost, 103 voix — M. De Selves, 17 voix — M. Paul Doumer, 4 voix.

M. Paul Doumer avait renoncé à la candidature, et s'était effacé devant M. Léon Bourgeois.

La majorité absolue étant de 124 voix, il manque 2 voix à M. Léon Bourgeois pour être proclamé élu. Un deuxième tour de scrutin a lieu.

Deuxième tour — 237 votants

M. Léon Bourgeois, 103 voix — M. Antonin Dubost, 74 voix — M. de Selves, 60 voix.

Aucun des candidats n'ayant la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un troisième tour de scrutin.

Troisième tour — 272 votants

M. de Selves retire sa candidature.

Obtiennent : M. Léon Bourgeois, 147 voix — M. Dubost, 125 voix.

M. Léon BOURGEOIS est proclamé président du Sénat.

Le nouveau Président du Sénat prononce le discours d'usage dont l'assemblée vote l'affichage.

M. BOURGEOIS donne ensuite les résultats du dernier scrutin d'aujourd'hui, puis **la convocation de l'Assemblée nationale pour élire le Président de la République samedi prochain.**

Le Sénat s'ajourne ensuite à mardi pour continuer les validations.

M. CAILLAUX A LA HAUTE-COUR

L'ANCIEN PRESIDENT DU CONSEIL A ASSISTE A L'AUDIENCE D'HIER

Paris, 14 janvier. — M. Caillaux est arrivé vers quatre heures, au Sénat, pour assister à l'audience de la Haute Cour qui doit se tenir à l'issue de la séance pour l'élection du Bureau définitif du Sénat. L'automobile dans laquelle avait pris place l'ancien Président du Conseil, accompagné de deux inspecteurs de la Sûreté, a passé complètement inaperçue. Aucun incident ne s'est produit.

Le procès Caillaux commencera le 10 Février

Paris, 14 janvier. — Après la proclamation de M. Régismanset, comme vice-président de la Cour de Justice. La séance est levée immédiatement.

L'assemblée se réunit ensuite en **Cour de Justice.**

M. Bourgeois préside avant à sa droite M. Lescouvé, procureur général, Mornet et Regnaud avocats généraux ; à sa gauche, M. Bonet-Maury.

M. Caillaux fait son entrée un peu amaigri mais en pleine possession de lui-même.

Aucune manifestation ne se produit ; ses avocats Mes Demange, Moiset et de Moro-Giafferri s'installent.

Les tribunes sont pleines. On procède à l'appel des juges ; l'abbé Delser fait des réserves pour l'appel de son nom. M. Lescouvé procureur général prend la parole : il déclare : Un ajournement est indispensable, pour que tous les membres de la Cour puissent prendre connaissance des dossiers et que les témoins résidant à l'étranger puissent être convoqués en temps utile.

L'affaire est renvoyé au 3 février. Me Moro-Giafferri fait observer qu'à son avis, alors que sont encore toutes chaudes les dernières luttes politiques, il semblerait plus convenable d'ajourner un peu plus le renvoi, à fin février par exemple.

La Cour décide de statuer en Chambre du Conseil. Au bout de 10 minutes, la Cour se réunit à nouveau. M. Caillaux rentre avec ses défenseurs. La presse et le public sont de nouveau admis.

M. Léon Bourgeois donne lecture d'un arrêt qui fixe l'ouverture des débats au mardi 10 février et l'audience est levée. M. Caillaux repart quelques sénateurs le saluent. M. François Albert, nouveau sénateur de la Vienne lui serre la main.

L'élection de la 3e circonscription de la Seine

Paris, 14 janvier. — Le neuvième bureau de la Chambre a examiné de nouveau aujourd'hui le dossier électoral de la troisième circonscription de la Seine ; il a conclu à la validation des élections de MM. Painlevé, Aubriot, Buisson, Levasseur et Rozier.

M. Tardieu réduit les frais

Paris, 14 janvier. — M. André Tardieu, ministre des Régions libérées, avait fait connaître au Sénat sa résolution de réduire progressivement le nombre des employés de l'Etat dans les Départements sinistrés. En exécution de cette promesse, le Ministre a réduit de 65 [illegible] le chapitre « personnel » de son budget par rapport aux propositions du service. Il a donné des instructions en conséquence aux Préfets.

A LA C. G. T.

LE BUREAU DU COMITÉ NATIONAL

LE BUREAU DU COMITÉ NATIONAL

Le Comité national de la Confédération Générale du Travail a poursuivi ses travaux.

Le renouvellement du Bureau a fait l'objet d'un vote qui a donné les résultats suivants : Léon Jouhaux, secrétaire général, 102 voix ; Dumoulin, secrétaire, 101 voix ; Lapierre, secrétaire, 101 voix ; Laurent, secrétaire, 90 voix ; Calvéras, trésorier, 108 voix. Il y avait 123 votants.

L'ancien Bureau est donc réélu.

LE BUREAU ADMINISTRATIF

Dans sa séance de ce matin, le Comité national confédéral a procédé à l'élection du Bureau administratif de la C. G. T. Sur les 30 membres à élire, 23 seulement ont obtenu la majorité absolue. Un second tour de scrutin aura lieu cet après-midi pour nommer les autres membres devant former le bureau définitif.

Ont obtenu : M. Meirheim, 111 voix sur 122 votants ; M. Martuel, 109 voix ; Barderon, 109 ; Rivelli, 107 ; Perret, 105 ; Bidegarray, 104 ; Savoie, 102 ; Roux, 102 ; Passerieu, 88 ; Doumenecq, 84 ; Lefebvre, 84 ; Guinchard, 84 ; Lepis, 81 ; Copigneaux, 79.

APRÈS LE NAUFRAGE DE L'"AFRIQUE"

Il y a quarante rescapés mais combien de morts ?

La mer rend ses cadavres

La journée n'a pas apporté en ce qui concerne le sort des passagers du paquebot « Afrique » les apaisements que l'on espérait. Il semble que malgré la promptitude des secours et le courage déployé par les sauveteurs, un trop grand nombre de victimes soit à déplorer. En effet, la Compagnie n'a publié jusqu'ici que deux listes de rescapés.

La première concerne 21 personnes, 9 hommes d'équipage, et 12 Sénégalais, conduits en rade de la Pallice par le « Ceylan » ; la seconde, six personnes, ligurant, selon toute vraisemblance, au nombre des occupants d'une barque qui a atterri à 15 kilomètres au sud des Sables d'Olonne ; elle avait à bord, exténués, le second officier de l'« Afrique », un second-maître, deux soldats et quinze hommes d'équipage.

Ce qui fait, à l'heure actuelle, un total minimum certain de 40 vies humaines sauvées.

Cependant, il ne faut pas abandonner tout espoir. Les recherches continuent, et il est possible que des embarcations et des radeaux, repoussés loin de la côte par les courants, soient encore recueillis.

Les difficultés du sauvetage ont été encore accrues par le gros temps persistant.

Trois bateaux des Sables-d'Olonne viennent de rentrer dans ce port avec des cadavres provenant du naufrage de l'« Afrique ».

Le « Gaby » a recueilli trois cadavres d'hommes : deux blancs et un noir ; le « Frère et Sœur » avait à bord les cadavres d'un blanc et d'un noir ; enfin, le « Francis Victor » rapportait le corps d'une femme.

Parmi les cadavres d'hommes se trouvent ceux de trois soldats américains décorés.

Les dernières minutes

Le capitaine Jouan, commandant le « Ceylan », a déclaré :

— J'ai fait l'impossible pour porter secours à l'« Afrique », mais l'état de la mer ne me l'a pas permis. Je suis resté en communication par T. S. F. avec le navire en perdition ; les messages successifs disaient :

— Je suis drossé. Je vais talonner. Je marche sur le feu. Je coule.

Ces mots furent les derniers transmis, et le lendemain la mer était couverte de débris de toutes sortes.

Un des Sénégalais, que nous avons pu recueillir, est devenu fou. L'autre est mort au débarquement.

D'autre part, les marins Louis Dutertre, Laurent Garat et Henri Lacane, de Bordeaux, ont fait un récit analogue. Seuls, ont-ils dit, les passagers et les matelots d'une exceptionnelle endurance ont pu se sauver. Beaucoup, d'ailleurs, terrifiés, n'osaient pas monter dans les barques. La tempête soulevait des lames énormes qui balayaient le pont du navire.

Il y avait à bord 62 soldats du 1er régiment d'artillerie coloniale de La Rochelle.

Récit de rescapés

Les vingt-deux survivants du paquebot « Afrique », qui se trouvent à bord du paquebot « Ceylan », en rade de la Pallice, comprennent neuf hommes d'équipage et douze Sénégalais.

Les rescapés, tous à demi-nus, et épuisés de fatigue, disent :

— C'est vers onze heures qu'on donna l'ordre de mettre les canots à la mer ; les passagers qui pleuraient et criaient sur le pont furent incapables de prendre place dans les embarcations terriblement ballotées par les vagues ; des marins seuls pouvaient y monter.

Toute la nuit, nous avons travaillé à vider notre canot rempli d'eau. A midi, nous avons aperçu le « Ceylan » et nous avons mis un mouchoir noir au bout d'un aviron. Mais il nous avait vus déjà et vint nous recueillir. Nous avons assisté au naufrage de l'« Afrique » qui a piqué de l'avant et s'est englouti en quelques secondes.

Tous les bateaux qui croisent sur les lieux du sinistre et tous les postes côtiers de T. S. F. ont été invités par le commissaire des Transports maritimes et de la Marine marchande à transmettre immédiatement par sans-fil tous renseignements sur le sinistre et les naufragés recueillis.

Cadavres à la dérive

Le remorqueur « Hippopotame » a adressé à la marine le radio suivant : Nous avons rencontré aux environs d'un point situé à neuf mille au nord-ouest du phare des Baleines de nombreuses épaves poussées par la mer et le vent sur le perthuis breton.

Un deuxième radio expédié le 14 à une heure dit : Nous sommes à trois mille du phare des Baleines, nous avons rencontré une baleinière contenant une dizaine de cadavres.

L'admirable conduite des marins

Londres, 14 janvier. — Le « Daily Télégraph » publie le récit du naufrage de l'« Afrique » que son correspondant a recueilli de la bouche de l'un des naufragés ainsi que sur la noble conduite du capitaine Ledu et des matelots du paquebot : « Tous, dit-il, firent plus que leur devoir », et il conclut « La France et sa marine si cruellement éprouvées par ses désastres trouveront un adoucissement à leur douleur en pensant à l'admirable conduite des marins ».

Que sont ses suspects ?

LA POLICE LILLOISE A ARRETE QUATRE ETRANGERS PORTEURS DE PAPIERS « CAMOUFLES ».

Des agents de la police lilloise ayant, hier matin, remarqué la présence sur la Grand'Place de quatre individus dont les allures leur parurent suspectes, les emmenèrent au poste.

Deux de ces quidams étaient porteurs de papiers : le premier, au nom de Bernard Michelson, né à Anvers le 4 novembre 1901, de parents russes, et demeurant à Marseille ; le second, au nom de Lazare Markoff, né à Minck (Russie), le 12 octobre 1901, demeurant à Paris.

Quant aux deux autres, ils ne possédaient que de simples cartes d'identité, d'origine allemande, sur lesquelles on remarqua des grattages de mauvais augure. La première carte portait le nom d'Abraham Mlynaski, 24 ans ; la seconde, celui de Aron Kampnemer, 22 ans. Ces deux individus se donnèrent comme sujets polonais.

Ils ont été conduits au commissariat spécial de la Préfecture, où leur situation sera étudiée.

Les engagés des R. L. suivent leur classe

UNE REPONSE MINISTÉRIELLE

Répondant à une demande écrite de Gomiaux, député de Douai : Si des dispositions bienveillantes ont été prises en faveur des jeunes gens des Régions libérées de l'armée active et de la réserve, qui ont, pour la délivrance de leur pays, contracté un engagement volontaire et qui sollicitent de suivre le sort de leur classe, le ministre de la Guerre précise que : Les jeunes gens des régions libérées qui ont contracté un engagement pour la durée de la guerre ont suivi ou suivront leur classe. On a libéré dès la cessation des hostilités, même dans le cas où ils n'avaient pas terminé trois ans de service, ceux des classes 1918-1919 qui, après s'être évadés des mains de l'ennemi sont venus s'engager en France pour la durée de la guerre. Quant aux jeunes gens qui se sont engagés pour quatre ou cinq ans, ils doivent exécuter les termes du contrat qu'ils ont librement souscrit.

LES BOCHES S'EN VONT

LE PREMIER CONVOI PARTIRA DE LILLE

On peut désigner les gares d'où partiront les deux premiers convois de prisonniers allemands. Ce sont : Lille-Saint-André, sur le réseau du Nord, et Oulchy-Breny (Aisne) sur le réseau de l'Est.

Au retour d'Amérique

Un dernier écho de la Grève des Mineurs

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL DE WASHINGTON

Je voulais écrire cette dernière lettre de New-York et vous la faire parvenir par un bateau plus rapide que celui sur lequel nous naviguons. J'ai eu grand tort de ne pas le faire, car c'est notre « Lorraine » qui a battu le record de la lenteur pour atteindre Le Havre. Et cela, à cause de l'universelle crise du combustible. On part avec du charbon en quantité insuffisante et on fait un détour formidable par les Açores pour obtenir le complément à des marchands anglais établis dans cet archipel. Auparavant, on s'était aperçu que le charbon américain ne brûlait pas et au lieu de marcher à une vitesse de 16 nœuds, on marchait à 10. De sorte qu'il nous a fallu exactement 20 jours pour revenir des Etats-Unis en France. Ce qui fait que ce que nous avons à dire est déjà un peu vieux. Néanmoins, puisque nous en sommes là, il faut compléter notre histoire.

J'ai quitté Washington le 25 Novembre pour m'enfoncer plus avant dans les terres américaines. J'étais tourmenté par le désir de voir un autre monde que le monde officiel. Je voulais les voir chez eux, dans l'intimité de leur vie. Avec Lenoir et Bidegaray, nous sommes allés à Philadelphie, Pittsburg, Cincinatti. Nous devions poursuivre notre route ensemble par Chicago, Détroit, Montréal. Mais à Cincinatti, je rencontre un Belge, un verrier qui parle wallon. Il me dit qu'il habite plus loin dans l'Indiana, dans une ville qu'on appelle Vincennes et qu'il y a dans ce district des verriers belges et des mineurs français. Je n'hésite pas, je m'embarque avec lui, car c'était cela que je voulais voir. Alors ici commence une histoire qui serait trop longue pour un journal. Elle s'ajoutera à ce que je dirais des autres villes que nous avons visitées. Mais voici le fait important sur lequel il fallait faire la lumière. Où je suis allé, les mineurs étaient en grève. J'ai parlé avec eux, notamment avec un camarade, Michel Albéric, que j'ai connu jadis à Billy-Montigny. Et j'ai pu savoir que les propriétaires des mines étaient des menteurs et les journaux américains, la plupart, des officines de charlatans. J'ai senti l'effravante crise morale de ce pays et la somme écrasante d'hypocrisie qu'il met dans son action. C'est toute l'histoire de la grève des mineurs américains. Sans aller voir sur place, il était impossible de connaître la vérité.

— Nous ne travaillons, m'a dit Michel Albéric, que trois jours par semaine. Quand nous nous présentons, le matin, à la mine, on nous renvoie sous des prétextes divers, manque de wagons, généralement. Et nos salaires qui, pendant la guerre, suffisaient à nous faire vivre, sont aujourd'hui des gains de famine. Nos Unions ont déclaré la grève — tous moyens de conciliation épuisés — pour poser devant le pays ce problème : nous voulons travailler 5 jours par semaine au lieu de 3 ; nous voulons 30 heures (5 jours à 6 heures) au lieu de 24 (3 jours à 8 heures). Le problème ainsi posé devant l'opinion publique — malheureusement, il n'y en a pas en Amérique — devait provoquer une émotion considérable. La presse a immédiatement crié à la famine du combustible et elle nous a cogné dessus en nous montrant comme des insatiables. Ce que nous voulions en fait, c'est une solution moyenne : travailler 7 heures pendant 6 jours et faire comprendre à la nation le rôle des grands propriétaires miniers qui nous condamnent au chômage forcé.

— Mais pourquoi ? ai-je demandé.

— Pourquoi ? Mais, mon cher camarade, parce qu'en Amérique tout est business, tout est affaires. Les contrats de vente étaient renouvelables au mois d'Avril prochain, c'est pour ce moment-là que les propriétaires voulaient nous faire marcher. Nous avons déjoué leurs calculs. Dites bien ca, en France, à ceux qui apporteront des faux renseignements et qui accréditeront la rumeur que les mineurs américains sont des paresseux, dites-leur que nous voulons travailler 6 jours comme partout et être payés pour six jours.

J'ai quitté Bickneel (Indiana), éclairé sur ce que je voulais savoir. J'ai visité leur mine la plus proche. Ca n'est pas épatant. Il se trouve un puits un peu plus loin où l'on extraie 6.000 tonnes par jour, rien qu'avec un seul wagonnet de 4 tonnes dans chaque cage. Ce qui indique que les difficultés d'extraction ne sont pas grandes. Mais on ne se bouscule pas beaucoup pour l'ordre. C'est un véritable gâchis, un assassinat en règle du sol et du sous-sol. Dans la mine c'est simple : des machines pour sous-caver, de la chedditte pour abattre, des mineurs pour charger et placer un bois de temps en temps. Je n'ai pas vu de triage ni d'installation pour remblayer dans la mine. J'ai vu aussi leur maison en bois. C'est logeable, mais je trouve qu'il y a mieux chez nous. J'ai vu leur club. Il appartient au groupe des mineurs franco-belges. Ils l'ont payé avec leurs cotisations. Ils y tiennent des réunions, y jouent aux cartes en buvant une pauvre petite bière. Je n'ai pas senti le milieu de culture et de conservation morales et si l'idée m'était venue de reprendre une pioche, ce n'est pas là que j'aurais planté ma tente.

Aujourd'hui, leur grève est terminée. Ils ont obtenu une augmentation de salaires de 20 % et l'engagement que l'on examinerait les autres revendications. Mais cela ne solutionne pas la crise américaine, pas plus que la nôtre. On va toujours vers l'incertain. Nous pataugeons dans le change monétaire et l'Amérique s'agite dans le pétrole mexicain et le dollar.

La conférence de Washington

Quand même, c'est là qu'est l'espérance. Maintenant qu'elle est terminée et qu'elle a abouti, les travailleurs ont le droit d'espérer. Avec les décisions de cette Conférence du travail, la Société des Nations existe, parce qu'elle a un point d'appui autrement solide que tout ce qui est officiel.

Qu'importe la tournure des résolutions, la manière dont elles ont été rédigées. Qu'importe qu'il y ait des réserves à propos des huit heures en ce qui concerne la Chine et autres pays tropicaux ! Qu'importe qu'il y en ait d'autres à propos des régions dévastées ! Ce qui domine ces détails, c'est que l'on a abouti à des conventions internationales pour donner raison au travail et fixer sa place dans la vie des nations.

Un Conseil d'administration a été nommé. Ces ouvriers y sont représentés par six de leurs camarades. C'est par eux que le contrôle de l'Internationale syndicale s'exercera sur la Société des Nations. Ces camarades sont Jouhaux (France), Stuart-Bunning (Angleterre), Oudegeest (Hollande), Lindquist (Suède), Draper (Canada) le sixième sera désigné par les organisations syndicales allemandes.

Le Conseil d'administration s'est réuni à Paris, dans le courant de janvier pour déterminer le fonctionnement de l'organisation et procéder à son installation matérielle.

C'est alors que pourront commencer à se vérifier les espérances que nous formulons. Nous allons voir les hommes à l'œuvre et nous comptons sur eux pour nous donner autre chose qu'une paperasserie internationale. Nous sommes là pour le leur rappeler.

G. DUMOULIN,

A bord de la « Lorraine », le 28 décembre 1919.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Clemenceau ou Deschanel ?

REUNION PLENIERE AUJOURD'HUI

C'est décidé, la réunion plénière traditionnelle à la veille de la réunion de l'Assemblée nationale pour l'élection du président de la République se tiendra aujourd'hui jeudi, au Sénat.

On s'était demandé à un moment où la candidature de M. Georges Clémenceau semblait devoir être la seule si une pareille assemblée était bien nécessaire. La décision prise hier par M. Deschanel ne laisse rien subsister de cet argument.

CLEMENCEAU SERAIT OFFICIELLEMENT CANDIDAT

L'« Echo de Paris » annonce qu'une démarche a été faite auprès de M. Clémenceau pour qu'il consentît à ce que sa candidature soit déclarée officiellement à la réunion plénière. M. Clémenceau y aurait consenti.

Donc, la réunion des groupes trancherait le débat avant même le Congrès de Versailles.

Les "Originaires du Nord" ont fêté les succès socialistes

LA FETE EUT LIEU DANS LA SALLE DE L'EGALITAIRE A PARIS, EN PRESENCE DES DEPUTES DU PARTI.

Paris, 14 janvier. — Le Groupe socialiste des originaires du Nord, a, dans une soirée charmante fêté hier soir les succès électoraux du Parti dans le Nord, le Pas-de-Calais et l'Aisne.

La grande salle de l'Egalitaire était archi-comble. Un millier de personnes s'y pressaient. Notons la présence des citoyens Delory, Ingheils, Bracke, Deguise, Lefebvre, Escoffier, Evrard, Bernard, Richard, Saint-Venant, Lebas, députés.

Vandale, secrétaire du Groupe des originaires, excusa tout d'abord le citoyen Jules Guesde, empêché par son grand âge, de présider la réunion. Il est remplacé par Delory, qui lui rend hommage et rappelle son action dans le Nord. Deguise, Evrard, Cachin, Lebas et la plupart des députés présents, prirent la parole. Entre temps, l'assistance entendit des chœurs chantés par les deux chorales enfantine et adulte de l'Egalitaire et des morceaux exécutés par une excellente fanfare.

Le feu détruit l'Union des Coopératives

DEGATS CONSIDERABLES

Paris, 14 janvier. — Un violent incendie s'est déclaré cette nuit à 3 heures du matin à l'Union des Coopératives de France (épiceries en gros), 71, boulevard Masséna. Le feu a détruit la totalité de l'immeuble et les pompiers d'Ivry et de Paris (Caserne Nationalé), Saligny et Port-Royal ont protégé les immeubles voisins. Un jeune homme a été très grièvement blessé à la tête par suite de l'écroulement d'un mur. On ignore la cause du sinistre. Les dégâts sont considérables.

Bandits à l'Américaine

MASQUES ET ARMES, ILS ONT ARRÊTÉ UN TRAMWAY POUR DÉVALISER LE RECEVEUR.

Toulon, 14 janvier. — Cette nuit, cinq malfaiteurs armés et masqués ont attaqué le tramway venant des Sablettes et rentrant au Dépôt, près de la Seyne. Des coups de revolver ont été tirés sur le wattman qui, blessé, a dû abandonner la conduite de la voiture.

Les bandits sont alors montés sur le tramway, ont assommé le receveur avec des coups de poing américain et lui ont enlevé sa sacoche contenant la recette de la journée. Les deux victimes de cette agression ont été hospitalisées.

LE GRISOU !

TROIS MINEURS BLESSES

Un coup de grisou, qui a éclaté dans les charbonnages des Bouches-du-Rhône, a blessé grièvement deux mineurs français et un italien.

C'est au puits Biver numéro 2, bassin de Gardanne, que s'est produit cet accident.

ON EST SUR LA PISTE DES Bandits masqués de Béthencourt

Détails d'enquête

Les exploits des bandits qui viennent d'opérer à Béthencourt continuent à faire l'objet de toutes les conversations dans la région. Chacun se livre à des conjectures plus ou moins plausibles, mais le sentiment qui domine, c'est qu'on ne pouvait supposer que le Cambrésis possédât des bandits d'une telle envergure opérant avec un cynisme aussi révoltant.

Les constatations du Parquet

Le Parquet de Cambrai est descendu lundi à Béthencourt.

Les magistrats ont relevé tous les indices susceptibles de servir l'instruction de cette grave affaire et amener l'arrestation des coupables. Les traces des balles de revolver sont au nombre de quatre.

Ils ont interrogé longuement le boucher et sa femme ainsi qu'un voisin M. Arthur Roland, maçon. Ce dernier, réveillé en sursaut par les appels désespérés du boucher et de sa femme, se précipita à leur secours, mais lorsqu'il arriva sur les lieux du crime, les bandits venaient de déguerpir.

Sont-ce les mêmes ?

Poursuivant ses investigations, le juge d'Instruction a recueilli également la déposition de M. Basquin-Dieudonné, conseiller municipal de Béthencourt, qui, vendredi soir, surprit plusieurs individus en train de voler le ravitaillement de la commune emmagasiné à la Mairie. L'arrivée opportune de M. Basquin mit en fuite les voleurs qui déjà avaient ensaché le cacao et le..... sel, pensant sans doute que s'était du sucre !... Le magistrat se demande s'il n'existe pas corrélation entre ces deux affaires.

Une voix commune

M. Machu que nous avons interrogé, nous a dit combien fût grand son désespoir de n'avoir pu joindre pendant la nuit fatale, un fort couteau de boucher placé sur une table à l'extrémité de la chambre à coucher.

« Si j'avais pu m'emparer de mon couteau, ces vauriens auraient eu du fil à retordre et n'auraient pas eu mon argent, car je sais m'en servir et j'ai l'habitude du sang. Mais vous ne pouvez croire comme on se sent faible lorsqu'on est sans vêtements et couché dans son lit. Et puis, le bandit qui me serrait à la gorge avait une rude poigne et m'entassait littéralement la tête dans mon oreiller. Et dire que je connais sa voix mais ne peux malgré tous les efforts de mémoire, me rappeler à qui elle appartient. Je n'ai pu reconnaître mes agresseurs car ils faisaient jouer sans arrêt leurs lampes électriques.

La piste

Il résulte des déclarations faites aux magistrats instructeurs, qu'indépendamment de la somme de 25.640 francs, une autre somme de 600 francs provenant de la vente au détail, de la viande de la journée, a été également dérobée par les malfaiteurs.

Au dernier moment, nous apprenons que la gendarmerie de Caudry, tient une piste sérieuse. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des arrestations qui pourraient avoir lieu.

(Dernière Heure)

Ici est peut-être la clef du mystère

Poursuivant son enquête le juge d'instruction de Cambrai, a interrogé le cavalier Courtois François, du 23e dragons, petit-fils du boucher Machu.

Ce soldat qui revint en permission la nuit même du jour fatal, donna des explications sur le retard constaté dans son arrivée. Des contradictions ont été relevées dans ses déclarations. L'enquête se poursuit activement.

La Tempête a accumulé morts et ruines

A LA GORGUE, UNE FAMILLE A ETE ECRASEE

Rentrée depuis peu de temps à La Gorgue, la famille Hue, dont la maison était démolie, habitait dans un baraquement recouvert de tôles ondulées.

Sous l'influence d'une formidable bourrasque de vent, le mur situé en face de l'habitation provisoire s'écroula sur cette dernière, ensevelissant la famille Hue.

La jeune fille, qui portait une affreuse blessure à la tête provoquée par la chûte d'une tôle, mourut peu de temps après avoir été dégagée des décombres.

Les époux Hue sont grièvement blessés.

A MARCOING, UN HOMME A ETE TUE SOUS SA MASURE

M. Auguste Gaillard, 25 ans, avait installé son atelier de cordonnerie dans une masure en planches, en attendant d'aller habiter une maison qu'il faisait arranger à Marcoing.

Ces jours derniers, un coup de vent coucha à terre la malheureuse baraque, recouvrant M. Gaillard ; quand on parvint à dégager l'infortuné cordonnier, il avait cessé de vivre.

A BETHUNE, LE VENT ET LA PLUIE ONT FAIT D'IMPORTANTS DEGATS

Depuis plusieurs jours, la tempête qui fait rage dans la région de Béthune, a causé dans notre ville des dégâts considérables.

Dans différents quartiers, des toitures se sont envolées, des pans de mur se sont écroulés, des maisons sommairement reconstruites, n'ont pu résister aux violents coups de vent et se sont aplaties sur la chaussée.

Les trottoirs sont parsemés de tuiles, d'ardoises et de briques.

Les pluies torrentielles firent déborder la Lawe dont les eaux s'étendaient hier jusque sur la route d'Annezin, où, par endroits, la profondeur atteignait 60 centimètres. Les caves des habitants de ce quartier sont inondées.

On ne signale, heureusement, aucun accident de personne dans la région.

EN BELGIQUE, UN ARBRE TUA DES PETITS PRINCES

La Louvière, 14 janvier. — Hier, pendant la tempête, un arbre s'est abattu, au Rœulx, dans le parc du prince de Croy, tuant la princesse de Salm, âgée de 9 ans, et blessant grièvement le prince Alexandre de Croy, âgé de 14 ans.

Pour la voler il lui coupa la tête

L'ASSASSIN AVAIT CONSEILLÉ A SA VICTIME DE CACHER SON ARGENT DANS SES CHEVEUX.

Belfort 14 janvier. — A Seppois (Haut-Rhin), un garçon boucher a assassiné une jeune fille pour lui voler le prix d'une vache qu'elle venait de vendre à son patron. L'assassin a littéralement tranché la tête à sa victime qui, sur son conseil, avait caché l'argent dans ses cheveux.

LE SCHAH DANS LES RUINES

Le 16 janvier, le Schah de Perse venant de Belgique arrivera en France, il visitera Tergnier, Laon, Arras et Verdun.

Du sang a coulé dans les rues de Berlin

A la suite d'une sanglante manifestation l'état de siège a été proclamé en Allemagne. :: :: ::

Le « Réveil » a annoncé hier la fin tragique d'une manifestation qui s'était déroulée à Berlin devant le Reischtag.

Voici des détails sur cette tragédie :

Contre les Conseils d'entreprises

A l'occasion de la deuxième lecture de la loi sur le Conseil d'entreprises, des manifestations auxquelles les socialistes convièrent les travailleurs de Berlin, eurent lieu devant le Palais du Reischtag.

Un nombreux cortège de manifestants se déroula devant le palais du Reischtag ; drapeau rouge déployé et portant des écriteaux hostiles à la loi sur les Conseils d'entreprises.

L'entrée du bâtiment était fortement occupée par les troupes de la police de sûreté, tandis que les rues et les bâtiments avoisinants étaient laissés à la circulation.

De nombreux discours furent prononcés devant la rampe du bâtiment du Reischtag, s'opposant énergiquement à la loi sur les conseils d'entreprises dans sa forme actuelle.

Jusqu'à 2 heures 30, il ne s'était produit aucun incident.

La plus grande partie des manifestants s'était éparpillée dès que les députés indépendants eurent pris connaissance des désidérata exprimés. Parmi les milliers de personnes qui se trouvaient encore dans les rues d'accès, des feuilles volantes du Groupe « spartacus » furent distribuées. Elles contenaient de violentes attaques contre le Gouvernement, et insistaient pour la proclamation de la république du Conseil.

Divers orateurs prononcèrent des discours violents contre l'assemblée.

On se bat

Les fonctionnaires de la sûreté qui gardaient tout leur calme s'efforcèrent vainement de disperser la foule. Devant le monument de Bismark, la foule attaqua les fonctionnaires de la sûreté, leur enlevant leur carabine, les dirigeant contre eux et les frappant à coups de couteaux. Une partie des armes furent détruites.

Il a fallu longtemps pour déblayer le Reischtag, les points et le voisinage furent gardés.

A 15 heures 45, la foule, réunie devant le Reischtag tenta d'y pénétrer.

La police de la sûreté mit alors baïonnette au canon et chercha à disperser les manifestants, mais sans y parvenir. Elle fit alors usage des armes, et une fusillade se produisit, notamment à l'entrée de la Simonstrasse.

31 morts

On annonce que le nombre des morts serait de 31. Il y aurait aussi de nombreux blessés.

L'état de siège

Se basant sur l'état de siège, le ministre de la Défense nationale, M. Noske, a pris lui-même le pouvoir exécutif à Berlin.

Le président de la police, Ernst, a été nommé commissaire civil. Les manifestations et les réunions en plein air sont interdites, et les nouvelles tentatives de troubler l'assemblée nationale seront empêchées par la force des armes.

La grève de 24 heures des Travailleurs Dunkerquois

" Précautions " gouvernementales

C'est ce matin que doit commencer la démonstration de grève de 24 heures, votée par la Métallurgie.

Ce dernier avertissement a été décidé mardi pour répondre à l'intransigeance patronale.

Il est à remarquer, en effet, que malgré l'intervention du préfet du Nord, et du sous-préfet de Dunkerque, et la modération des revendications ouvrières, les patrons métallurgistes ont refusé tout accord.

En conséquence, c'est sur eux seuls que retombe la responsabilité de cette démonstration, comme ils seront seuls responsables de la grève si celle-ci devient définitive.

De source officielle, nous apprenons que la majeure partie de la gendarmerie casernée à Lille, a été dirigée sur Dunkerque, dans la journée d'hier.

Ce déploiement extraordinaire de force laisse à entendre que, dans les milieux gouvernementaux, on semble vouloir intervenir d'une façon sérieuse dans le conflit. Nous espérons que M. le préfet du Nord, qui a cru devoir prendre cette attitude, donnera des instructions pour que le service d'ordre soit aussi discret que possible, et ne prête à aucune équivoque.

Le jour de grève est arrivé

(De notre correspondant particulier)

A l'heure où paraîtront ces lignes, la grève générale se déclanchera dans le monde des travailleurs dunkerquois. Ce grandiose mouvement constitue un acte de généreuse et admirable solidarité prolétarienne.

Les revendications émises par les ouvriers métallurgistes ont paru à tous si légitimes et raisonnables que l'unanimité s'est faite pour le triomphe de leur cause. Dix mille voix vont le crier tantôt.

Puisse cette grande et touchante manifestation pour la vie par le travail, toucher le cœur des patrons et faire revenir ceux-ci à l'humaine concession qu'ils doivent réellement !

Au moment où va se dérouler cet immense cortège, il est juste de remarquer et de louer le calme et la correction de tous les participants à cette grève de la Métallurgie, ouverte pourtant depuis plus de six semaines.

L'APPEL DES SYNDICATS

L'affiche ci-dessous a été apposée hier après-midi, pour régler le programme de cette journée de protestation :

UNION LOCALE DES SYNDICATS DE DUNKERQUE

Conformément aux décisions précédentes, l'Union locale constatant la mauvaise volonté des patrons de la Métallurgie, décide un mouvement de

Grève générale de 24 heures

Du jeudi 15 janvier, à sept heures du matin, au vendredi 16 janvier, à sept heures du matin, le travail doit cesser unanimement dans tous les ateliers, chantiers usines, ports, navires, magasins, manufactures, fabriques, etc.

A l'intransigeance patronale, opposons notre solidarité agissante et effective.

Ordre du jour de la journée du 15 :

Le matin, de huit heures à douze, pointage des cartes à la Salle de l'Avenir et à la Bourse du Travail ;

L'après-midi, MEETING, à deux heures, dans le Parc de la Marine, et MANIFESTATION dans les rues de la ville.

Tous debout ! Désertez le travail !

L'UNION DES SYNDICATS.

De la Terre à la Lune

UNE FUSEE IRA... PEUT-ETRE

Washington, 14 janvier. — Le professeur Robert Goddard, de l'Université Clarck, a inventé et expérimenté un nouveau type de fusée à triple charge destinée à explorer les régions supérieures de l'atmosphère.

D'après l'inventeur, cette fusée pourra, non seulement atteindre les couches atmosphériques les plus éloignées, mais parvenir jusqu'à la lune.

La nouvelle est donnée avec l'autorisation de la Smithsonian Institution qui a fourni son aide financière à l'inventeur pour poursuivre ses travaux.